

à cause d'un flashball lors d'une manifestation, vigiles privés à PSA Aulnay, menace de Valls contre les luttes sociales. Le 13 février, un policier ivre qui n'était pas en service abat un jeune homme de 19 ans à Marseille. Le 1er mars, la cours d'appel confirme le non-lieu envers les policiers impliqués dans la mort d'Ali Ziri, décédé suite à un arrêt cardiaque par suffocation lors d'un contrôle...

En France, depuis deux ans, suite aux appels lancés à Poitiers par des collectifs anti-répresseion, des actions diverses ont été organisées pour dénoncer ces brutalités engendrées par l'État, inspirées par le Collectif Opposé à la Brutalité Policière (C.O.B.P <http://cobp.resist.ca/>) de Montréal, mobilisé dès 1997 autour d'une journée internationale contre les violences policières. Cette année les familles dont des membres ont été tués par la police, des collectifs antirépresseion appellent à une journée de manifestation le samedi 23 mars et d'actions diverses du 15 au 23 mars dédiées aux victimes des crimes policiers à Paris et certaines villes.

 **À Grasse, samedi 23 mars 2013** RDV à 15h sur le Cours, le Comité Vérité et Justice pour Abdelhakim Ajimi organise un **rassemblement en mémoire d'Abdelhakim**, en vue d'obtenir la révocation des 3 policiers reconnus coupables de sa mort, pour militer contre la pratique de la clé d'étranglement comme méthode d'interpellation enseignée dans les écoles de police française.

À Bordeaux, vendredi 22 mars : «Garde-à-vue : mode d'emploi» 20h, Tchai Bar, 49 rue du Mirail – **samedi 23 mars** : «Scènes de crimes», **Hommage aux victimes**, 15h Place de la Victoire, 17h Place St Michel, 20h **Concert contre les violences policières**, Avec O.P.A, Bar Tabac de la Place St Michel, Entrée Libre. Infos : C.L.A.P 33 - clap33.over-blog.com

À Paris, marche tous unis contre les crimes policiers - samedi 23 mars 2013 à 13h depuis la place de l'Opéra jusqu'à Stalingrad.

Non-lieux en série

Abou Bakari Tandia est mort en garde-à-vue en 2005. Huit ans après les faits, malgré le rapport d'un collègue d'experts concluant à une mort par «*anoxie*» (privation d'oxygène) évoquant des «*contentions répétées*», malgré les révélations d'un policier reconnaissant avoir fait une prise d'étranglement, la justice rechigne à ordonner un procès. Le 12 février, à la cours d'appel de Versailles, le procureur a demandé la confirmation de la décision de non-lieu, en l'absence de toute «*certitude*». «*À quoi servirait le tribunal s'il fallait être certain de la culpabilité d'un prévenu avant de juger une affaire ?*» s'interroge l'avocat de la famille. Les conclusions seront connues le 12 mars.

En novembre 2008 à Montataire (Oise) trois personnes en voiture forcent un barrage de gendarmerie. Un jeune homme de 19 ans est alors tué d'une balle dans le dos tirée par un des militaires. Depuis les juges d'instruction ont prononcé le renvoi du gendarme devant le tribunal correctionnel pour «*homicide involontaire*», mais le Parquet de Senlis, en faveur d'un non-lieu, a fait appel de la décision.

Le 28 février, la cour d'appel de Versailles a confirmé le non-lieu rendu en octobre 2012. *Le Parisien* du 1^{er} mars se permet de titrer: «*Argenteuil, les policiers blanchis dans l'affaire Ali Ziri*». La famille soutenue par le Collectif Vérité et Justice pour Ali Ziri a déposé un pourvoi en cassation, et annoncé qu'elle irait devant les instances européennes. Le combat continue.

Hakim Ajimi

Le verdict de l'appel tenu à Aix-en-Provence les 14 et 15 janvier, a confirmé les peines prononcées à Grasse l'an dernier : 24 et 18 mois avec sursis pour les policiers de la BAC inculpés d'«*homicide involontaire*» et 6 mois avec sursis pour le policier municipal inculpé de «*non-assistance à personne en péril*». Les forces de l'ordre ont annoncé qu'elles se pourvoieraient en cassation. Le comité Vérité et Justice pour Abdelhakim Ajimi poursuit la lutte pour obtenir la révocation des trois policiers et l'interdiction de la clé d'étranglement.

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°117 • mars 2013

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Panique à bord à la maison Poulaga

Paris, le 21 février 2013, les policiers étaient «*sous le choc*» après la mort de deux de leurs collègues percutés par un chauffard sur le périphérique parisien : «*un drame suscitant à la fois la "tristesse" et la "colère" selon des responsables syndicaux*» (*le Parisien*)... eh oui! Il n'y a pas plus trouillards et manipulateurs que ces syndicats de flics quand leur propre violence se retourne contre eux. Tir avec arme à feu, coup de pare-chocs, humiliation, bastonnade, tant que ça restait leur méthode avec la bonne mère justice comme sacro-sainte protectrice, tout allait très bien. Mais là il y a comme un vent de panique au ministère de la peur face à ces hordes de civils qui osent s'attaquer au bras armé de l'État.

Peut-être ont-ils compris que chez certains la violence de la police ne génère plus de peur, mais une volonté de riposte et va jusqu'à les envoyer six pieds sous terre. Ou peut-être encore est-ce comme d'habitude les policiers qui ont l'art et la manière de se faire passer pour les éternelles victimes d'une violence qu'ils ont eux-mêmes générée en cloisonnant les populations pauvres dans leur ghetto, en brisant les grèves et mouvements sociaux radicaux. Cette bonne vieille méthode de faire passer toute personne qui se défend ou qui meurt de leur violence pour des criminels, avec la collaboration des journalistes. Pour la suite, il faut craindre le pire, un tassage de leurs méfaits sûrement pas, mais plus probablement un redoublement de la violence physique des policiers comme seule échappatoire face à une peur du quidam lambda d'autant qu'ils ont la bénédiction de la justice et de la classe politique.

Du 15 au 23 mars une semaine de mobilisation contre les violences policières

Réagir ensemble... Été 2012, des centaines de Roms sont expulsés, jetés à la rue à Lille, Lyon, St-Étienne, Grenoble, Aix-En-Provence... Le 28 novembre 2012, Cyril est arrêté sur une barricade érigée sur la ZAD (projet d'aéroport Notre Dame des Landes) et écope de 5 mois

fermes et autant de sursis. Le 31 janvier, le ministre de l'intérieur porte plainte pour diffamation contre Amal Bentounsi qui administre le site urgence-notre-police-assassine.fr. Le 6 février, à Strasbourg, John David perd un œil

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Après avoir tiré sur Yassine, il rentre chez lui avec ses bières

Le soir du 14 février dans une supérette marseillaise, un fonctionnaire de police qui n'était pas en service a tué avec son arme Yassine Aibeche, 19 ans. Le flic était sous l'effet de l'alcool et du cannabis. Depuis écroué, il est mis en examen pour homicide volontaire. Le pote du jeune homme qui l'a conduit à l'hôpital est lui aussi écroué, poursuivi pour violence en réunion, dégradation et conduite sans permis: après avoir appris la mort de son copain, il était revenu encastrier une voiture de location dans l'épicerie.

Mort pour avoir voulu échapper à la police

Mardi 12 février, à proximité du quartier de la Grande Borne à Grigny, des flics s'approchent d'un homme de 20 ans pour un contrôle. Le jeune homme s'enfuit, mais dans sa course il est renversé par deux voitures. Il mourra suite à ses blessures. Le contrôle policier a fait une victime de plus.

7 balles de 9 mm pour Ivanov

Denis Ivanov a été abattu le 7 décembre par un policier, lors d'une intervention à Clouange (57). Selon les policiers il se serait précipité sur eux, avec un couteau en avant. Le premier policier a tiré sept fois et il l'a tué. Pour la police c'est de la légitime défense, comme d'habitude. Pour Me Hellal, l'avocat de la famille. «*Jusqu'à preuve du contraire, cette mort est un crime... il semble que la victime ait reçu des balles alors qu'elle était à genoux... Sept balles, c'est énorme. Mes clients ont du mal à croire que les policiers ne pouvaient pas faire autrement pour le stopper*». Une plainte pour homicide a été déposée par la famille. On peut rajouter que la police dispose d'une arme dite « non létale », le taser. La réalité en montre un autre usage. Par exemple le cas de Mahamadou Maréga, tué à coup de taser par la police le 30 novembre 2010 à Colombes (92), laisse à craindre que la plainte ne s'achemine vers un non-lieu comme pour M. Maréga.

Une plainte du ministère de l'intérieur

En 2002 Sarkozy, ministre de l'intérieur, portait plainte contre Hamé du groupe de rap *La Rumeur* pour diffamation. 5 procès, 8 ans de procédure, Sarkozy est à chaque fois débouté. C'est au tour de Manuel Valls, dans les traces de Sarkozy, de porter plainte contre Amal Bentounsi pour certains contenus du site urgence-notre-police-assassine.fr. Le frère d'Amal, Amine Bentounsi a été tué par un policier le 21 avril 2012, d'une balle dans le dos (voir le numéro 108, mai 2012). C'est à la lutte d'une sœur réclamant « vérité et justice » que s'attaque le ministère de l'intérieur. Solidarité !

La police travaille

Le 27 février à Carcassonne, Horia prend son véhicule pour aller faire ses courses quand au détour d'un virage un individu armé lui tire dessus à huit reprises... un flic de la BAC en civil, la voiture de la jeune femme ressemblait à celle d'un fugitif.

Racisme Anti-Rrom : l'Etat discrimine dès l'enfance

À Saint-Fons dans le Rhône, la sénatrice-maire socialiste Christiane Démontes a décidé avec l'accord du préfet et de l'Éducation Nationale, d'ouvrir une nouvelle classe, mais attention pas n'importe où et pas pour n'importe qui ! La salle de classe se situe dans le bâtiment de police et les enfants de 6 à 12 ans qui y suivent la classe sont Rroms. Ils vivent dans un bidonville à 5km de là dans une zone industrielle. C'est un policier qui leur ouvre la porte. À midi, pas de cantine prévue pour eux. Et ce terrible cas de ségrégation scolaire n'est pas isolé : à Ris-Orangis le maire socialiste lui aussi, parce que les élèves Rroms dans un gymnase.

De quel côté est la violence ?

Manuel Valls lance une menace face aux «*explosions, des implosions sociales*» : «*Il n'y a pas de place pour la violence..., la police, elle fait son travail, mais on ne peut pas admettre qu'on cherche à casser l'outil de travail, à briser des mobiliers urbains, qu'on s'attaque à des édifices publics, qu'on lance des boulons sur des policiers*». Peugeot, Arcelor-Mittal, Goodyear,

Petroplus... chaque jour la liste des agressions patronales s'allonge, ceux qui résistent seront bientôt traités de « terroristes », de « sauvages », de « barbares », à l'instar des jeunes des quartiers populaires.

Réponse de gôche aux luttes sociales

Le 6 février, manif européenne des métallos Arcelor à Strasbourg. John David, un jeune intérimaire belge a été touché en pleine tête par une balle de Flashball tirée par un « lanceur de balles de défense ». Il a perdu un œil. Faire tirer sur ceux qui luttent pour défendre l'emploi, voilà comment le pouvoir traduit la devise de Hollande : «*l'ennemie c'est la finance*».

Le 12 février enseignants, parents d'élèves, animateurs manifestent pacifiquement près du ministère de l'Éducation Nationale contre la réforme des rythmes scolaires. Ça change, d'habitude les profs on les brutalise pas. Cette fois-ci gazage général par les CRS, y compris enfant de 9 ans, sa mère presque à bout portant.

Nouvelles émeutes à la Réunion.

Un an après les émeutes de février 2012, de nouvelles émeutes ont secoué la Réunion (les médias de l'Hexagone ont brillé par leur quasi-silence !). Affrontements avec la police, mairie annexe brûlée. Les jeunes ne réclament pas la lune, juste 200 « contrats aidés ». Mais ses causes sont plus profondes. Extraits du blog : <http://blogs.mediapart.fr/BLOG/KALUS/260213/EMEUTES-LA-REUNION-NOTRE-VIOLENCE-ENDOGENE> : «*Ce sont les oubliés du développement, les oubliés de notre société postcoloniale ignorante de son identité, hypocrite, malhonnête, corrompue, repue et satisfaite d'elle-même en apparence...*» Les émeutiers sont des «*descendants d'esclaves, d'engagés indiens, de petits Blancs ruinés et les métis de ces trois ethnies...*» «*Le chômage des jeunes (qui tourne autour de 50% de cette population...*» «*En définitive, je pense que la violence des jeunes d'aujourd'hui n'est que l'expression désespérée de la souffrance des exclus de la société réunionnaise, héritiers de sa violence fondatrice.*»

➤ SUR LE VIF «Ni oublié, ni pardon»

En réaction au geste de désespoir de Djamel mercredi 13 février devant un Pôle Emploi nantais, 200 personnes ont manifesté le samedi depuis le centre-ville en solidarité avec ses proches et contre la précarité. Au moment où le cortège se recueillait, des opposants au mariage homosexuel sont venus défilé bruyamment. «*Quelques manifestant-e-s viennent leur demander de respecter l'hommage et de déguerpir en silence: les fachos répondent par des propos insultants et par un redoublement de leurs sonnettes. Certains manifestants homophobes se font menaçants, veulent en venir aux mains.*» Deux cars de police arrivent en trombe «*D'entrée, ils se casquent et bousculent brutalement les manifestant-e-s de la manif en hommage à Djamel (pourtant familiale, calme). Un flic pousse une camarade à terre violemment alors qu'une homophobe la nargue bien à l'abri derrière les casqués. (...). Plusieurs personnes sont sonnées par le gaz ou les coups. Le défilé des homophobes se poursuit: dès que leur cortège a fini de passer devant nous, les flics remontent dans leur fourgons et repartent comme si de rien n'était (...). Ni oublié, ni pardon.*»



Du son contre la prison Le 4 mai à 21h à Ursa Minor (St-Etienne) concert rap « du son contre la prison » avec *Les Évadés*, 1ère ligne et *Singe des rues*. Cette soirée organisée par un collectif anti-carcéral sera retransmise en direct sur une vingtaine de radios locales pour pouvoir être écouté par les prisonniers et prisonnières. Plus d'infos sur : <http://www.myspace.com/dusoncontrelaprison>

Solidarité avec Ibrahim Le 16 décembre 2012, Ibrahim était accusé d'avoir aidé à l'évasion de trois personnes du centre de rétention de Palaiseau et d'avoir violenté des flics. Le 18 janvier 2013 il a été condamné à 2 ans de prison ferme. (cf. RE. N° 117). Ibrahim passe en appel le 20 mars à 13h30 à la cour d'appel au TGI de Paris. Métro: Cité. Solidarité !

Une vidéo-tract Sur la lutte des ouvriers de PSA Aulnay: <http://youtu.be/4ywnz8l9BBg>

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...